

Ref. V118

## **Clinique du passage à l'acte dans l'institution : actes violents, destructeurs ou sexuels**

### **OBJECTIFS**

► Faciliter une meilleure compréhension du passage à l'acte, élaborer les moyens conceptuels permettant de mieux l'appréhender, d'en comprendre le sens et d'ajuster les conduites à tenir face à son émergence ou à sa prolifération.

### **PROGRAMME**

- Définitions : passage à l'acte, mise en acte et « acting out »
- Le passage à l'acte sexuel au regard du développement libidinal du sujet
- Le passage à l'acte en tant que symptôme :
  - de l'angoisse du sujet
  - du dysfonctionnement institutionnel
  - d'une souffrance indicible
  - d'un mal-être inexprimable
- La genèse du passage à l'acte sexuel, son sens
  - pulsions et gestions des pulsions
  - la déroute des mécanismes de pare-excitation
- Le processus d'intégration des interdits fondamentaux et sociaux
- La prolifération du passage à l'acte et les effets de contamination dans l'institution
- Les réponses individuelles et/ou institutionnelles, leurs effets
- Analyse de cas concrets, mise en commun d'expériences diverses et réflexions autour de la clinique.



**Méthode pédagogique** : Recueil des attentes. Etudes de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, législatifs, vidéo  
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

**Personnes concernées / Prérequis** : Tout personnel travaillant auprès de personnes en situation de handicap ou de fragilité en institution

**Animation** : Psychologue

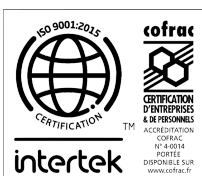
**Nombre de participants** : 15 personnes maxi

**DPC** : nous consulter

**Durée** : 5 jours, soit 35 heures

## INTRA

Ce stage peut être organisé  
dans votre établissement  
avec un tarif groupe.



GERFI+ S.A.S. au capital de 250 000€  
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle



